Image not found or type unknown

sans papier cherche aide

Par **seck**, le **15/01/2013** à **22:18**

bonjour
voila mon problème je suis en France ça fait maintenant 1 an des mois moi et ma copine ont cherches des solutions a notre affaire nous avons pas de papier tous les deux mais par conte elle enceinte y'a maintenant 3 mois on voulais savoir est ce que si cette enfant naisse sur le territoire français peux nous donner l'admission a un titre de séjour .

1 si c'est possible comment faire? et quelle sont les démarches a faire

2 quand est le bon moments pour procédé les démarches

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés